

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE - LA ROCHETTE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770389100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MELUN VAL DE SEINE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE LA ROCHETTE (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	33
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	34
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A10.3 - Opérations liées aux cessions	45
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	51
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 0000077389	LA ROCHETTE MAIRIE DE LA ROCHETTE	CA 2015
--------------------------	--------------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3239
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	21
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CAMVS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1159,19	736
2	Produit des impositions directes/population	517,55	1178
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1213,43	899
4	Dépenses d'équipement brut/population	156,71	360
5	Encours de dette/population	105,4	724
6	DGF/population	122,45	183
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,62	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

ii – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 953 072,40	G	4 275 370,93
	Section d'investissement	B	620 089,35	H	980 421,09

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	264 954,07 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	355 015,97 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	4 573 161,75	= G+H+I+J	5 875 781,96
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	455 030,00	L	110 965,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	455 030,00	= K+L	110 965,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 953 072,40	= G+I+K	4 540 324,90
	Section d'investissement	= B+D+F	1 075 119,35	= H+J+L	1 446 402,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 028 191,75	= G+H+I+J+K+L	5 986 726,96

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	455 030,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	110 965,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 350,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	42 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	105 680,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	270 000,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 46 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	997 200,00	823 103,76	36 770,92	0,00	137 325,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 604 000,00	2 437 454,11	1 564,31	0,00	164 981,58
014	Atténuations de produits	15 550,00	15 502,00	0,00	0,00	48,00
65	Autres charges de gestion courante	266 513,00	249 299,57	8 400,00	0,00	12 813,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 885 263,00	3 525 359,44	44 735,23	0,00	315 168,33
66	Charges financières	17 564,65	13 802,16	1 543,82	0,00	2 218,67
67	Charges exceptionnelles	291,60	0,00	0,00	0,00	291,50
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 903 119,15	3 539 161,60	46 279,05	0,00	317 678,50
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	181 430,85	367 631,75			-186 200,90
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		181 430,85	367 631,75			-186 200,90
TOTAL		4 084 550,00	3 906 793,35	46 279,05	0,00	131 477,60
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	108 179,03	150 508,91	0,00	0,00	-42 329,88
70	Produits services, domaine et ventes div	411 420,00	382 907,75	36 700,00	0,00	-8 187,75
73	Impôts et taxes	2 528 042,90	2 515 346,91	0,00	0,00	12 695,99
74	Dotations et participations	918 914,00	925 383,48	0,00	0,00	-6 469,48
75	Autres produits de gestion courante	66 310,00	61 454,77	0,00	0,00	4 855,23
Total des recettes de gestion courante		4 032 855,93	4 035 601,82	36 700,00	0,00	-39 435,69
76	Produits financiers	10,00	2,65	0,00	0,00	7,35
77	Produits exceptionnels	19 400,00	187 494,86	0,00	0,00	-168 094,86
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 052 275,93	4 223 099,33	36 700,00	0,00	-207 523,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	19 640,00	15 571,50			4 068,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 640,00	15 571,50			4 068,50
TOTAL		4 071 915,93	4 238 670,83	36 700,00	0,00	-203 454,90
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 264 954,07				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 740,00	12 284,24	37 350,00	13 105,76
204	Subventions d'équipement versées	83 500,00	0,00	42 000,00	41 500,00
21	Immobilisations corporelles	472 424,00	291 244,26	105 680,00	75 499,74
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	484 500,00	204 040,78	270 000,00	10 459,22
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 103 164,00	507 569,28	455 030,00	140 564,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 350,00	14 311,00	0,00	39,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	75 346,00	75 335,27	0,00	10,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 000,00			
	Total des dépenses financières	114 696,00	89 646,27	0,00	25 049,73
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 217 860,00	597 215,55	455 030,00	165 614,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	19 640,00	22 873,80		-3 233,80
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	19 640,00	22 873,80		-3 233,80
	TOTAL	1 237 500,00	620 089,35	455 030,00	162 380,65
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	469 737,00	368 894,93	110 965,00	-10 122,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	469 737,00	368 894,93	110 965,00	-10 122,93
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	60 316,18	231 994,41	0,00	-171 678,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subven° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	171 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	231 316,18	231 994,41	0,00	-678,23
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	701 053,18	600 889,34	110 965,00	-10 801,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	181 430,65	379 531,75		-198 100,90

LA ROCHETTE - MAIRIE DE LA ROCHETTE - CA - 2015

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		181 430,85	379 531,75		-198 100,90
TOTAL		882 484,03	980 421,09	110 965,00	-208 902,06
Pour information		(2) 355 015,97			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (Inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	859 874,68		859 874,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 439 018,42		2 439 018,42
014	Atténuations de produits	15 502,00		15 502,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	255 699,57		255 699,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	15 345,98	0,00	15 345,98
67	Charges exceptionnelles	0,00	186 423,83	186 423,83
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	181 207,92	181 207,92
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 585 440,65	367 631,75	3 953 072,40
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 311,00	0,00	14 311,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	75 335,27	0,00	75 335,27
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo. (5)		19 323,83	19 323,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 284,24	0,00	12 284,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	291 244,26	3 549,97	294 794,23
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	204 040,78	0,00	204 040,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		597 215,55	22 873,80	620 089,35
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	150 508,91		150 508,91
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	419 607,75		419 607,75
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		15 571,50	15 571,50
73	Impôts et taxes	2 515 346,91		2 515 346,91
74	Dotations et participations	925 383,48		925 383,48
75	Autres produits de gestion courante	61 454,77	0,00	61 454,77
76	Produits financiers	2,65	0,00	2,65
77	Produits exceptionnels	187 494,88	0,00	187 494,88
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 259 799,33	15 571,50	4 275 370,83
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				264 954,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	231 994,41	0,00	231 994,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	368 894,93	0,00	368 894,93
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo.		11 900,00	11 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	186 423,83	186 423,83
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		181 207,92	181 207,92
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		600 889,34	379 531,75	980 421,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				355 015,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En décensas, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	997 200,00	823 103,76	36 770,92	0,00	137 325,32
6042	Achats prestat ^s services (hors terrains)	12 300,00	12 038,80	0,00	0,00	261,20
60611	Eau et assainissement	25 490,00	24 298,31	0,00	0,00	1 191,69
60612	Energie - Electricité	113 000,00	112 509,05	0,00	0,00	490,95
60613	Chauffage urbain	65 460,00	52 198,81	0,00	0,00	13 261,19
60621	Combustibles	13 000,00	11 707,29	2 277,00	0,00	-964,29
60622	Carburants	14 000,00	9 029,34	440,00	0,00	4 530,66
60623	Alimentation	18 900,00	14 310,50	596,55	0,00	3 992,95
60631	Fournitures d'entretien	23 500,00	25 016,97	0,00	0,00	-1 516,97
60632	Fournitures de petit équipement	16 500,00	11 475,87	585,34	0,00	3 439,79
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	5 031,02	120,79	0,00	4 848,19
60636	Vêtements de travail	7 000,00	5 893,27	495,00	0,00	611,73
6064	Fournitures administratives	11 400,00	7 365,83	747,60	0,00	3 286,77
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 500,00	7 531,41	0,00	0,00	-31,41
6067	Fournitures scolaires	16 750,00	14 029,19	1 423,04	0,00	1 297,77
6068	Autres matières et fournitures	51 360,00	43 088,52	291,82	0,00	7 969,66
611	Contrats de prestations de services	180 840,00	174 563,16	3 694,08	0,00	2 582,76
6135	Locations mobilières	30 760,00	19 357,27	8 990,40	0,00	2 402,33
61521	Entretien terrains	42 500,00	28 586,92	0,00	0,00	13 934,08
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	2 304,85	0,00	0,00	2 695,15
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	11 885,08	409,41	0,00	1 705,51
61553	Entretien autres biens mobiliers	8 600,00	4 667,19	0,00	0,00	4 132,81
6156	Maintenance	71 860,00	54 894,55	1 919,00	0,00	15 246,45
617	Etudes et recherches	2 200,00	2 118,08	0,00	0,00	81,92
6182	Documentation générale et technique	6 500,00	5 705,11	6,00	0,00	786,89
6184	Versements à des organismes de formation	13 520,00	2 042,00	0,00	0,00	11 478,00
6188	Autres frais divers	5 350,00	3 899,16	60,00	0,00	1 400,85
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	2 627,30	0,00	0,00	372,70
6226	Honoraires	16 000,00	6 103,50	0,00	0,00	8 896,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	4 600,00	0,00	0,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 279,96	0,00	0,00	-279,96
6232	Fêtes et cérémonies	27 830,00	22 297,12	630,00	0,00	4 902,88
6233	Foires et expositions	2 700,00	1 260,82	0,00	0,00	1 439,18
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6237	Publications	20 000,00	14 498,42	0,00	0,00	5 501,58
6238	Divers	500,00	138,00	0,00	0,00	362,00
6247	Transports collectifs	14 670,00	12 158,50	0,00	0,00	2 511,50
6251	Voyages et déplacements	4 750,00	4 203,29	0,00	0,00	546,71
6256	Missions	1 750,00	292,20	0,00	0,00	1 457,80
6257	Réceptions	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	12 663,82	990,00	0,00	346,18
6262	Frais de télécommunications	20 950,00	20 316,55	799,00	0,00	-165,55
627	Services bancaires et assimilés	500,00	288,37	0,00	0,00	213,63
6281	Concours divers (cotisations)	820,00	812,25	0,00	0,00	7,75
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	600,00	226,48	395,39	0,00	-21,87
6283	Frais de nettoyage des locaux	48 000,00	38 048,11	3 039,80	0,00	6 912,29
6288	Autres services extérieurs	4 120,00	3 510,00	0,00	0,00	610,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	12 122,73	0,00	0,00	877,27
63513	Autres impôts locaux	0,00	192,00	0,00	0,00	-192,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	240,00	240,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	0,00	8 869,10	0,00	1 130,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 604 000,00	2 437 454,11	1 564,31	0,00	164 981,58
6218	Autre personnel extérieur	26 500,00	23 084,58	0,00	0,00	3 415,42
6331	Versement de transport	27 000,00	24 081,08	0,00	0,00	2 918,92
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 500,00	6 773,58	0,00	0,00	726,42
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 000,00	25 941,21	0,00	0,00	2 058,79
64111	Rémunération principale titulaires	995 000,00	896 449,29	0,00	0,00	8 550,71
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	57 000,00	53 983,82	0,00	0,00	3 016,18

LA ROCHETTE - MAIRIE DE LA ROCHETTE - CA - 2015

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64118	Autres indemnités titulaires	188 000,00	183 078,30	0,00	0,00	4 921,70
64131	Rémunérations non tit.	525 000,00	445 127,54	0,00	0,00	79 872,46
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	325 000,00	288 106,20	0,00	0,00	36 893,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	315 000,00	304 106,71	0,00	0,00	10 893,29
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	37 500,00	27 890,15	0,00	0,00	9 609,85
6455	Cotisations pour assurance du personnel	132 850,00	131 555,65	0,00	0,00	1 294,35
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 150,00	1 128,00	0,00	0,00	22,00
6456	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 500,00	6 027,50	0,00	0,00	472,50
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	16 500,00	15 398,42	0,00	0,00	1 101,58
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 500,00	4 722,08	1 564,31	0,00	-786,39
014	Atténuations de produits	15 550,00	15 502,00	0,00	0,00	48,00
73923	Fonds péréquation ress. interco. commun.	15 550,00	15 502,00	0,00	0,00	48,00
65	Autres charges de gestion courante	268 513,00	249 299,57	6 400,00	0,00	12 813,43
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	76,35	0,00	0,00	523,65
6531	Indemnités	63 800,00	63 683,05	0,00	0,00	116,95
6532	Frais de mission	500,00	255,09	0,00	0,00	245,00
6533	Cotisations de retraite	5 850,00	4 801,71	0,00	0,00	1 048,29
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 850,00	5 556,30	0,00	0,00	93,70
6535	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 400,00	69,89	0,00	0,00	3 330,31
6542	Créances éteintes	300,00	299,65	0,00	0,00	0,35
6555	Contribut ^o CNFPT (personnel privé emploi	37 000,00	23 978,42	6 400,00	0,00	6 621,58
65731	Subv. fonct. Etat	1 000,00	965,00	0,00	0,00	35,00
65732	Subv. fonct. CCAS	38 000,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	111 613,00	111 613,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	300,00	1,40	0,00	0,00	298,60
658	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+658)		3 885 263,00	3 525 359,44	44 735,23	0,00	315 168,33
66	Charges financières (b)	17 564,85	13 802,16	1 543,82	0,00	2 218,67
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 686,10	15 680,71	0,00	0,00	5,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 878,55	-1 878,55	1 543,82	0,00	2 213,28
67	Charges exceptionnelles (c)	291,50	0,00	0,00	0,00	291,50
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	191,50	0,00	0,00	0,00	191,50
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 903 119,15	3 539 161,60	46 279,05	0,00	317 678,50
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	181 430,85	367 631,75			-186 200,90
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	186 423,83			-186 423,83
6811	Dot. amort. et prov. Immos Incorporables	181 430,85	181 207,92			222,93
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		181 430,85	367 631,75			-186 200,90
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		181 430,85	367 631,75			-186 200,90
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 084 550,00	3 906 793,35	46 279,05	0,00	131 477,60
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 543,82
--------------------------------	----------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 878,55
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-334,73

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	108 179,03	150 508,91	0,00	0,00	-42 329,88
6419	Remboursements rémunérations personnel	108 179,03	150 508,91	0,00	0,00	-42 329,88
70	Produits services, domaine et ventes div	411 420,00	382 907,75	38 700,00	0,00	-8 187,75
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	8 240,00	0,00	0,00	-2 240,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 600,00	2 746,00	0,00	0,00	-146,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	25 600,00	29 765,12	0,00	0,00	-4 165,12
70383	Autres redevances et recettes diverses	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 500,00	5 251,00	0,00	0,00	-751,00
7066	Redevances services à caractère social	372 300,00	335 915,73	36 700,00	0,00	-315,73
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frals par d'autres redevables	120,00	688,80	0,00	0,00	-568,80
73	Impôts et taxes	2 528 042,90	2 515 346,91	0,00	0,00	12 695,99
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 690 643,00	1 876 338,00	0,00	0,00	14 305,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	3 828,00	0,00	0,00	-1 628,00
7321	Attribution de compensation	671 485,80	671 485,80	0,00	0,00	0,00
7322	Dotations de solidarité communautaire	91 000,00	88 757,00	0,00	0,00	2 243,00
7323	F.N.G.I.R.	3 928,00	3 928,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	58 000,00	58 074,41	0,00	0,00	-74,41
7382	Taxes de séjour	9 500,00	11 336,60	0,00	0,00	-1 836,60
7388	Taxes locales sur la publicité extérieur	1 485,00	1 800,00	0,00	0,00	-315,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	918 914,90	925 383,48	0,00	0,00	-6 468,48
7411	Dotations forfaitaire	398 607,00	398 607,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotations de solidarité rurale	27 597,00	27 597,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	310,00	250,00	0,00	0,00	60,00
7472	Participat° Régions	0,00	93,42	0,00	0,00	-93,42
7473	Participat° Départements	27 000,00	22 307,71	0,00	0,00	4 692,29
7478	Participat° Autres organismes	321 400,00	341 810,46	0,00	0,00	-20 210,46
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	5 400,00	3 829,00	0,00	0,00	1 771,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 000,00	3 800,63	0,00	0,00	-600,63
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	11 000,00	9 061,00	0,00	0,00	1 919,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	22 800,00	22 631,00	0,00	0,00	-31,00
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	88 000,00	87 012,07	0,00	0,00	987,93
7486	Autres attributions et participations	16 000,00	10 964,19	0,00	0,00	5 035,81
75	Autres produits de gestion courante	66 310,00	61 454,77	0,00	0,00	4 855,23
752	Revenus des Immeubles	66 010,00	61 454,77	0,00	0,00	4 555,23
758	Produits divers de gestion courante	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 032 865,93	4 035 601,82	36 700,00	0,00	-39 436,89
76	Produits financiers (b)	10,00	2,65	0,00	0,00	7,35
761	Produits de participations	10,00	2,65	0,00	0,00	7,35
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 400,00	187 484,86	0,00	0,00	-168 084,86
7713	Libéralités reçues	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	577,38	0,00	0,00	422,62
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	300,00	237,12	0,00	0,00	62,88
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	179 000,00	0,00	0,00	-179 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	18 000,00	7 680,36	0,00	0,00	10 319,64
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 082 275,93	4 223 089,33	36 700,00	0,00	-207 523,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	19 640,00	15 571,50			4 068,50
722	Immobilisations corporelles	19 640,00	15 571,50			4 068,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	19 640,00	15 571,50			4 068,50
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 071 915,93	4 238 670,83	36 700,00	0,00	-203 454,90
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	284 854,07				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	62 740,00	12 284,24	37 350,00	13 105,76
202	Frais réalisat° documents urbanisme	37 000,00	0,00	37 000,00	0,00
2031	Frais d'études	11 560,00	0,00	0,00	11 560,00
2051	Concessions, droits similaires	14 180,00	12 284,24	350,00	1 545,76
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	83 500,00	0,00	42 000,00	41 500,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et Installat°	52 000,00	0,00	42 000,00	10 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	31 500,00	0,00	0,00	31 500,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	472 424,00	291 244,26	105 680,00	75 499,74
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 000,00	846,00	0,00	154,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	20 450,00	19 157,88	950,00	342,12
21312	Bâtiments scolaires	12 200,00	5 165,88	0,00	7 034,12
21315	Equipements du cimetière	7 900,00	6 376,27	0,00	1 523,73
21318	Autres bâtiments publics	67 450,00	49 330,73	13 650,00	4 469,27
2138	Autres constructions	21 400,00	21 083,08	0,00	316,94
2151	Réseaux de voirie	93 060,00	43 410,00	24 300,00	25 350,00
2152	Installations de voirie	11 050,00	8 979,08	580,00	3 490,92
21534	Réseaux d'électrification	85 900,00	36 199,01	28 500,00	23 200,99
21538	Autres réseaux	35 500,00	17 417,79	18 000,00	62,21
21582	Autres matériels, outillages incendie	7 450,00	3 934,07	0,00	3 515,93
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	17 700,00	2 847,36	15 400,00	-547,36
2182	Matériel de transport	50 820,00	47 746,72	0,00	3 073,28
2183	Matériel de bureau et informatique	14 150,00	11 126,40	0,00	3 023,60
2184	Mobilier	14 200,00	11 646,68	0,00	2 553,32
2188	Autres immobilisations corporelles	12 194,00	7 877,33	6 300,00	-2 083,33
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	484 500,00	204 040,78	270 000,00	10 459,22
2313	Constructions	480 000,00	199 744,78	270 000,00	10 255,22
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 500,00	4 296,00	0,00	204,00
Total des dépenses d'équipement		1 103 164,00	607 568,28	455 030,00	140 564,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 350,00	14 311,00	0,00	39,00
10223	TLE	14 350,00	14 311,00	0,00	39,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	75 346,00	75 335,27	0,00	10,73
1641	Emprunts en euros	75 346,00	75 335,27	0,00	10,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 000,00			
Total des dépenses financières		114 696,00	89 648,27	0,00	25 049,73
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 217 860,00	587 215,55	455 030,00	165 614,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	19 640,00	22 873,80		-3 233,80
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	19 323,83		-19 323,83
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	19 323,83		-19 323,83
	Charges transférées (6)	19 640,00	3 549,97		16 090,03
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	17 820,00	0,00		17 820,00
21311	Hôtel de ville	470,00	421,34		48,66
21318	Autres bâtiments publics	1 350,00	3 128,63		-1 778,63

LA ROCHETTE - MAIRIE DE LA ROCHETTE - CA - 2015

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
2152	installations de voirie	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		19 640,00	22 873,80		-3 233,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 237 500,00	620 089,35	455 030,00	162 380,65
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III BS pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= Rf 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	469 737,00	368 894,93	110 965,00	-10 122,93
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	88 080,00	88 080,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	108 128,00	96 088,00	0,00	12 040,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	154 200,00	154 268,00	0,00	-68,00
1326	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	117 349,00	28 090,93	107 577,00	-19 318,93
1342	Amendes de police non transférable	4 000,00	3 388,00	3 388,00	-2 776,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	469 737,00	368 894,93	110 965,00	-10 122,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 316,18	231 994,41	0,00	-171 678,23
10222	FCTVA	45 099,18	61 929,94	0,00	-16 830,76
10223	TLE	6 794,00	0,00	0,00	6 794,00
10223	Taxe d'aménagement	8 423,00	170 064,47	0,00	-181 641,47
136	Autres subvent ² invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	171 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	231 316,18	231 994,41	0,00	-678,23
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	701 053,18	600 889,34	110 965,00	-10 801,16
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	0,00			
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (3) (4)	181 430,86	379 531,75		-198 100,90
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	11 900,00		-11 900,00
2111	Terrains nus	0,00	186 423,83		-186 423,83
2802	Frais liés à la réalisation des document	100,43	100,43		0,00
28031	Frais d'études	4 517,30	4 517,30		0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	20 370,00	20 370,00		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	9 120,00	9 120,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	27 501,87	27 501,87		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	64,42	64,42		0,00
28051	Concessions et droits similaires	4 998,39	4 998,39		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	146,40	146,40		0,00
28162	Installations de voirie	423,15	423,15		0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 078,30	1 078,30		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 024,38	9 024,38		0,00
28158	Autres installat ^o , matériel et outillage	538,21	538,21		0,00
28182	Matériel de transport	31 508,73	31 509,73		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 987,38	11 987,38		0,00
28184	Mobilier	22 547,29	22 324,36		222,93
28188	Autres immo. corporelles	37 503,60	37 503,60		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	181 430,86	379 531,75		-198 100,90

LA ROCHETTE - MAIRIE DE LA ROCHETTE - CA - 2015

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		181 430,85	379 531,75		-198 100,90
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordres)		882 484,03	980 421,09	110 965,00	-208 902,06
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		355 015,97			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant (de au 31/12/N)
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
6181 Avances du Trésor						
6192 Avances de trésorerie						
61931 Lignes de trésorerie						
61932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
6194 Biliète de trésorerie						
6198 Autres crédits de trésorerie						
619 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB980071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer le date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie de financement (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 061 122,55								
1641 Emprunts en euros (total)					1 061 122,55								
00000001252	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE		2013-05-17	17/08/2013	300 000,00	F		3,620	0,000	T	P	N	A-1
201360068603	SOCIETE GENERALE		2001-12-26	26/06/2002	380 000,00	F		4,540	0,000	S	P	N	A-1
28600164	CAISSE EPARGNE		1996-07-31	31/10/1998	228 673,53	F		5,130	0,000	T	P	N	A-1
29900399	CAISSE EPARGNE		1998-12-22	22/03/1999	152 448,02	V		5,000	0,000	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								

LA ROCHELETTE - MAIRIE DE LA ROCHELETTE - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'ori- gine prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 081 122,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCC101507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV -- ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		341 386,30				84 208,64	15 357,30	0,00	1 762,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		341 386,30				84 208,64	15 357,30	0,00	1 762,44
00000001252		0,00	A-1	260 562,02	13,00		F	3,620	9 800,31	0,00	1 196,67
201380088003	N	0,00	A-1	34 043,07	2,00		F	4,640	2 657,98	0,00	33,69
29800164	N	0,00	A-1	46 781,21	3,00		F	5,130	2 899,01	0,00	532,16
29800385	N	0,00	A-1	0,00	-11,00		V	5,000	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

LA ROCHELETTE - MAIRIE DE LA ROCHELETTE - CA - 2015

NATURE (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Caractère d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital résidant d0 au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICRIE de l'exercice
						Index (13)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)						
1607 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		341 386,30				84 208,64	15 357,30	0,00	0,00	1 752,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCS1016077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts dissociés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant de au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (12)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices irrigation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 99111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et capitalisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 7/8.

IV - ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trammel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	341 386,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 6 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le abck de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital résidant au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (esp, floor, cap, swap, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)			
	Références de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)			Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)							Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	0,00	0,00
Taux variable simple (total)									0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)									0,00	0,00
Total									0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen ou taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Pénalité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		NOME de l'exercice	
	Année	Profil (8)							Type de taux (7)	Indice de taux (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux corrélaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66114 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts échassés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° de contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)				Nominal		Capital restant au 31/12/N	ICONE de l'exercice	Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)			
					Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
					Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)								
Total								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
A2.8		

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (text : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et capitalisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS DOCUMENTS URBANISME OU CADASTRE	5	24/10/2014
L	ETUDES ET INSERTION NON SUIV TVX	2	24/10/2014
L	SUBVENTIONS ÉQUIPEMENT	15	24/10/2014
L	LOGICIEL DROIT USAGE	1	24/10/2014
L	LOGICIEL BUREAUTIQUE	2	24/10/2014
L	LOGICIEL APPLICATIF OU PROLOGICIEL	5	24/10/2014
L	PLANTATIONS ARBRES	20	24/10/2014
L	AGCTS ET AMGT BAT ET CUISINE ET INST ELEC	10	24/10/2014
L	INSTALLATIONS VOIRIE	15	24/10/2014
L	MAT ET OUT INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	5	24/10/2014
L	MATERIEL ET OUTILLAGE VOIRIE	5	24/10/2014
L	INSTALL EQPT VOIRIE MOBILIER URBAIN	5	24/10/2014
L	INSTALL EQPT ESPACES VERTS	5	24/10/2014
L	INSTALL AGCTS ET AMGT BATIMENTS DIVERS	10	24/10/2014
L	VEHICULES VOITURE SCOOTER VELO	5	24/10/2014
L	VEHICULES FOURGON	7	24/10/2014
L	VEHICULES CAMION REMORQUE TRACTEUR	10	24/10/2014
L	MATERIEL BUREAU	5	24/10/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	24/10/2014
L	MOBILIER	10	24/10/2014
L	ARMOIRE IGNIFUGEE	20	24/10/2014
L	COFFRE FORT	20	24/10/2014
L	ELECTROMENAGER ET TELEVISEUR	5	24/10/2014
L	EQPTS SPORTIFS ET JEUX EXTERIEURS	5	24/10/2014
L	BIENS DE FAIBLE VALEUR	1	24/10/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		114 696,00	I 89 646,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		75 346,00	75 335,27
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	75 348,00	75 335,27
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		39 350,00	14 311,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	14 350,00	14 311,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	89 646,27	455 030,00	0,00	544 676,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		404 324,03	III 243 137,86
Ressources propres externes de l'année (a)		51 893,18	61 929,94
10222	FCTVA	45 099,18	61 929,94
10223	TLE	6 794,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres Internes de l'année (b) (2)		352 430,85	181 207,92
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	100,43	100,43
28031	Frais d'études	4 517,30	4 517,30
28041482	Subv. Cne : Bâtiments, installations	20 370,00	20 370,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	9 120,00	9 120,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	27 501,87	27 501,87
280422	Privé : Bâtiments, Installations	64,42	64,42
28051	Concessions et droits similaires	4 998,39	4 998,39
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	146,40	146,40
28152	Installations de voirie	423,15	423,15
281538	Autres matériels, outillages incendie	1 078,30	1 078,30
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 024,38	9 024,38
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	538,21	538,21
28182	Matériel de transport	31 509,73	31 509,73
28183	Matériel de bureau et informatique	11 987,38	11 987,38
28184	Mobilier	22 547,29	22 324,36
28188	Autres immo. corporelles	37 503,60	37 503,60
29...	Prov. pour dépréciat ⁿ immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ⁿ des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	171 000,00	0,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	243 137,86	110 985,00	355 015,97	0,00	709 118,83

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	544 676,27
Ressources propres disponibles	IV	709 118,83
Solde	V = IV – II (3)	164 442,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 491, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 28, 38, 48 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	CAMION NISSAN NV400 3.6 TONNES - 20150076001	40 820,94	0,00	10
	ECLAIRAGE PUBLIC RUE DAUBIGNY - 20150080001	25 577,18	0,00	0
	CREATION PARKING 42 RUE MATISSE - 20150078001	23 526,00	0,00	0
	CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQ GYMNASE HUARD - 20150034001	21 796,50	0,00	0
	AMENAGEMENT PASSAGE PIETONS PMR - 20150037001	19 884,00	0,00	0
	AMENAGEMENT COMBLES MAIRIE PR ARCHIVES - 20150043001	19 157,88	0,00	0
	TRVX COMMUNICATION ELECTRONIQUE DAUBIGNY - 20150081001	17 417,79	0,00	0
	GYMNASE RENE HUARD - HUARD	10 751,83	0,00	0
	ELECTRIFICATION VOILETS MAISON LOISIRS - 20150026001	10 295,23	0,00	0
	RENAULT CLIO III PR DGS - 20150010001	6 800,00	0,00	5
	PORTAIL ELECTRIQUE CIMETIERE VILLAGE - 20150053001	6 172,33	0,00	0
	9 PC BUREAU LENOVO M83 SFF I5 4460 SISLE - 20150025001	6 145,20	0,00	3
	ACCESSIBILITE PMR DOUCHES GYM TABOUBOT - 20150063001	6 000,00	0,00	0
	LOGICIEL THEREFORE FOCUS FACTURES WORKFL - 20150002001	4 932,00	0,00	5
	VOUTE EXTERIEURE CENTRE ESCARGOT - 20150023001	4 587,00	0,00	0
	BUNGALOW ATELIERS MUNICIPAUX - 20150085001	4 380,00	0,00	0
	REMP MAT ACCIDENTE ANGLE HALAGE/FRANKLI - 20150041001	4 321,27	0,00	0
	ARMOIRE VENTILEE POSITIVE 601L GN2 RESTO - 20150068001	3 838,86	0,00	10
	LICENCE AFI OPAC 2.0 CATALOGUE LIGNE BIB - 20150058001	2 880,00	0,00	5
	POTEAU INCENDIE AV GENERAL LECLERC - 20150012001	2 714,63	0,00	10
	20 TABLES ET 25 CHAISES ECOLE SISLEY - 20150072001	2 522,88	0,00	10
	CREATION LAVABO COLLECT ATELIERS MUNICI P - 20150036001	2 505,78	0,00	0
	SYSTEME ANTI INTRUSION ATELIERS STADE - 20150015001	2 484,00	0,00	0
	REMPLACEMENT FEUX TRICOLORES RD 606 - 20150050001	2 375,76	0,00	0
	TABLE DE TRI CENTRALE 180 X 70 X 90 REST - 20150061001	2 350,80	0,00	10
	4 PANNEAUX BASKET STADE - 20150018001	2 131,20	0,00	0
	REMP PORTAIL SUITE GRELE 18 RUE MONET - 20150035001	1 877,15	0,00	0
	REMPLACEMENT BAC ORANGERIE - 20150038001	1 854,00	0,00	15
	ECHAFAUDAGE WEENER TENNIS PR CHGT NEONS - 20150032001	1 612,80	0,00	5
	BARRIERE ET POTEAU SIGNALISATION SINISTR - 20150059001	1 519,20	0,00	15
	REMPLACEMENT UN MAT ACCIDENTE RD 606 - 20150051001	1 475,75	0,00	0
	2 PC BUREAU LENOVO M83 I5 4460 DGS +CPTA - 20150047001	1 365,60	0,00	3

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	COPIEUR MULTIFONCTIONS MAISON LOISIRS - 20150085001	1 334,40	0,00	5
	FOURNIT POSE LUMINAIRE PASSAGE PIET BUFF - 20150049001	1 243,52	0,00	0
	19 EXTINCTEURS BATIMENTS COMMUNAUX - 20150042001	1 219,44	0,00	5
	REEMPL CANDELABRE ACCIDENTE RUE DE SEINE - 20150074001	1 205,53	0,00	0
	9 ECRANS LED 23 16 9 LG ECOLE SISLEY - 20150084001	1 188,80	0,00	3
	POTELET ET BARRIERE AV SEINE STE SINISTR - 20150088001	1 134,00	0,00	15
	9 LATTES SIGNALETIQUE DIRECTIONNELLE - 20150022001	1 104,00	0,00	15
	VITRINE DOUBLE BATTANT PLEXI CENTRE VILL - 20150013001	1 082,00	0,00	5
	PVE POLICE + INSTALLATION - 20150077001	1 059,00	0,00	5
	INVESTIGATIONS COMPL AMIANTE DAUBIGNY GE - 20150028001	1 045,21	0,00	15
	20 CHAISES JAUNES RESTAU SCOLAIRE - 20150071001	994,08	0,00	10
	MISE EN PLACE D UN COMPTEUR DE CALORIES - 20150067001	987,60	0,00	0
	MISE EN PLACE DE 2 BUTS DE HANDBALL - 20150048001	900,00	0,00	0
	6 TABLES ET 4 CHAISES VERT ECOLE MATISSE - 20150033001	894,00	0,00	10
	GRAND TAPIS GYMNASE RENE TABOUROT - 20150001001	878,40	0,00	5
	DEBRUSSAILLEUSE FS460 C EM AUTOCUT 40 Z - 20150014002	852,00	0,00	5
	4 CORBEILLES METAL BORD DE SEINE BOIS CO - 20150062001	849,36	0,00	5
	FILET BRISE VUE OCCULTANT STADE - 20150020001	846,00	0,00	0
	LICENCE MICROSOFT SERVEUR MAIRIE - 20150008001	810,00	0,00	5
	1 LICENCE OPEN GOUV SERVEUR - 20150009001	801,26	0,00	5
	2 CHARIOTS DE MENAGE GYMNASE HUARD - 20150070001	780,00	0,00	5
	CHGT PORTES MISE ACCESSIBILITE PMR HUARD - 20150064001	762,00	0,00	0
	MIROIR AGGLOMERATION VIALUX GALVA SUPPO - 20150039001	729,60	0,00	15
	ALIMENTATION ELECTRIQUE VOLETS ROULANTS - 20150027001	705,60	0,00	0
	3 LICENCES OFFICE 2013 HOME AND BUSINES - 20160067001	684,00	0,00	2
	1 PC BUREAU LENOVO M83 SFF I5 4480 BIBLI - 20150024001	682,80	0,00	3
	FILM ANTI CHALEUR MULTI ACCUEIL - 20150019001	675,00	0,00	0
	9 LICENCES MICROSOFT OFFICE STAND SISLEY - 20150056001	643,14	0,00	2
	8 PANNEAUX DE RUE - 20150040001	638,28	0,00	15
	SOUFFLEUR STIHL BR 800 - 20150014001	612,00	0,00	6
	BUREAU COMPACT COMPTA - 20150017001	587,50	0,00	10
	POSE RIDEAU PARE SOLEIL SISLEY - 20150018001	578,88	0,00	0
	MACHINE LAVANTE SECHANTE CANDY ATELIERS - 20150046001	552,40	0,00	5
	TAILLE HAIES HS 82 R 750 MM - 20150014003	534,00	0,00	5
	CHGT PORTES MISE ACCESSIBILITE PMR MILLE - 20150054001	516,00	0,00	0
	CIMAISES PR EXPOSITIONS MUNICIPALES - 20150021001	514,68	0,00	5
	POMPE A EAU HONDA WB20XT EV - 20150080001	511,20	0,00	5
	TABLEAU TRYPTIQUE AIR VERT ECOLE SISLEY - 20150073001	458,66	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	ALIMENTATION ELECTRIQUE BUNGALOW ATELIER - 20150062001	450,00	0,00	0
	INVESTIGATIONS COMPL AMIANTE DAUBIGNY EP - 20150044001	340,30	0,00	0
	4 POSTES CD USB ALSH - 20150075001	309,58	0,00	5
	2 ARMOIRES METALLIQUES HTE GYMNASE HUIARD - 20150000001	289,80	0,00	1
	RABOT DEGAU 254 MM SCHEPPACH HMS1070 - 20150030002	279,00	0,00	1
	POUBELLES GYMNASE TABOUROT - 20150004001	270,48	0,00	1
	2 ECRANS LED 23 18 9 LG MAIRIE - 20150083001	266,40	0,00	3
	10 LICENCES ANTI VIRUS ECOLE SISLEY - 20150078001	237,60	0,00	1
	30 LICENCES ANTIVIRUS PR PC 1 AN - 20160011001	237,24	0,00	1
	MACHINE A PLASTIFIER - 20150007001	209,39	0,00	1
	2 PANNEAUX HORAIRES 2 CIMETIERES - 20150031001	203,94	0,00	0
	VTT BTWIN ROCKRIDER 340 NOIR POLICE - 20150045001	199,95	0,00	5
	SCIE CIRCULAIRE DE TABLE ENERGYSAW 254B - 20150030001	199,90	0,00	1
	CHARIOT DE MENAGE MATISSE - 20150006001	176,52	0,00	1
	ASPIRATEUR RESTAURANT - 20150003001	165,60	0,00	1
	ASPIRATEUR BIBLIOTHEQUE - 20150006001	165,60	0,00	1
	1 ECRAN LED 23 16 9 LG BIBLIOTHEQUE - 20150069001	133,20	0,00	3
	MISE EN LIGNE DCE REMPL VEHICULE 3.5 T - 20150082001	125,83	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		301 718,11	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	PARCELLE AD 16 CHEMIN DU HALAGE - 20130128001	186 423,83	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	FORD TRANSIT CHASSIS CABINE 745 EAY 77 - 20060037001	23 600,00	8	23 600,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
	CITROEN C2 VIRGIN MEGA ROUGE 3 PORTES - 20070031001	10 621,00	8	9 293,41	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		220 644,83					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	171 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	179 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	186 423,83

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérale)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AMICALE DES EMPLOYES	12 800,00	
AMIS DE L HISTOIRE DE LA ROCHE	270,00	
ASS. SPORT. COURSE AUX LIEVRES	400,00	
ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOI	56 000,00	
ASSOCIATION TOURNE SOL	270,00	
BASKET DE VAUX LE PENIL	4 000,00	
CLUB DE RENCONTRES ROCHETTOISE	760,00	
CLUB INFORMATIQUE	6 770,00	
COMITE DES FETES	12 000,00	
FOOTBALL CLUB ROCHETTEVAUX LE	3 800,00	
JSP DML	220,00	
KIDS ENGLISH	360,00	
L ILE AUX ENFANTS	270,00	
LA ROCHETTE ENVIRONNEMENT	360,00	
LES ARTISTES DE LA ROCHETTE	300,00	
LES CHATS LIBRES DE LA ROCHETT	300,00	
PHOTO CLUB DE LA ROCHETTE	496,00	
QUESTIONS POUR UN CHAMPION	271,00	
SCRABBLE	300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
COOPERATIVE SCOLAIRE MATISSE	1 800,00	
LES JARDINS DE DEMETER	270,00	
SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUE	800,00	
SPA REFUGE VAUX LE PENIL	130,00	
USEP ALFRED SISLEY	8 966,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCL, EPA, EPIC, ...)</u>		
<u>Autres</u>		
CCAS DE LA ROCHETTE	38 000,00	
TOTAL GENERAL	149 613,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
AGENT SOCIAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM 1ERE CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ADJOINT DU PATRIMOINE 1ERE CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	0,00	8,00	5,00	1,00	6,00	
ADJOINT ANIMATION 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
ADJOINT ANIMATION 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00	
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	
EDUCATEUR DES APS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
GARDIEN DE POLICE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		43,00	1,00	44,00	41,00	1,00	42,00	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnaires sont également cotéclassés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté par l'article 136 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 136 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ANIMATEUR	B	ANIM		0,00		CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT ANIMATION 1ERE CLASSE	C	ANIM		0,00	A	CDD
ADJOINT ANIMATION 2EME CLASSE	C	ANIM		0,00	A	CDD
AGENT SOCIAL	C	S		0,00	A	CDD
ATSEM DE 1ERE CLASSE	C	S		0,00	A	CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 1ERE CLASSE	C	MS		0,00	A	CDD
INFIRMIERE CLASSE NORMALE	B	MS		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (à partir du 26 janvier 1984 modifiée) ;
3-4* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-4 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2* : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou le niveau des fonctions le justifient.
3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 500 habitants.
3-3-4* : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 500 habitants.
3-3-4 : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cablovoies.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CAMVS			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	6 487 000,00	1,00	11,72	11,41	760 216,00	0,00
TFPB	4 920 000,00	1,00	18,55	1,00	912 680,00	0,00
TFPNE	25 700,00	1,00	68,90	1,00	17 707,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :
 Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation :

31.3.2016

Présenté par (1) : Le Maire Pierre Yu
 A. le La Rochette, le 15.4.16.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.

A. le 5 avril 2016
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A. le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :

[This section contains numerous handwritten signatures and scribbles, including a large signature at the top left, several horizontal scribbles, and various individual signatures below, such as 'P. S. Bailly - Gante.' and others.]